



Commune de Romanel-sur-Lausanne

CONSEIL COMMUNAL

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL COMMUNAL
DU 8 OCTOBRE 2015**

Présidence Madame Claudia PERRIN
Sont présents 41 Conseillères et Conseillers sur 54

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE

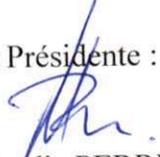
- vu le préavis municipal No 59 / 2015 « Crédit d'étude – Première étape des mesures de protection des aménagements dans la zone des Marais » adopté en séance de Municipalité du 31 août 2015 ;
- ouï le rapport de la Commission technique ;
- ouï le rapport de la Commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

1. d'accorder un crédit de **CHF 46'000.-** pour la réalisation de l'étude des travaux en relation avec la 1^{ère} étape des mesures de protection des aménagements dans la zone des Marais ;
2. d'autoriser le financement de cette dépense par la trésorerie courante ou, au besoin, sur les lignes de crédit disponibles ;
3. d'autoriser l'amortissement de cette dépense par le compte 460.3311 « Amortissements d'ouvrages de génie civil et d'assainissement » sur une durée maximale de 10 ans.

Ainsi délibéré en séance du 8 octobre 2015

La Présidente :


Claudia PERRIN



La secrétaire :


Eliane CARNEVALE